

Compte-rendu de l'assemblée générale du 23 août 2019

Le 23 août 2019, à 18 heures 45, les membres de l'Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine se sont réunis en assemblée générale à la Salle du conseil de Sarrazac (46600) Cressensac-Sarrazac.

Anne-Marie Franco, présidente de séance et, Annick Nocaudie, secrétaire de séance.

La présidente souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Ordre du jour :

- rapport moral de la Présidente,
- rapport d'activités,
- rapport financier du trésorier,
- conseil d'administration,
- présentation des activités et des projets,
- questions diverses.

La Présidente présente le rapport moral et le rapport d'activités à l'aide d'un powerpoint.

Au travers de différentes activités, chacun de nous essaye d'apporter son dynamisme, ses idées, et son savoir faire.

La Présidente remercie tout particulièrement les bénévoles pour leur investissement lors de la première tranche de la restauration du four de Palmeysou, l'an dernier.

Récapitulatif des actions menées par l'association :

- Journées du patrimoine 2018 : Découverte des maisons anciennes de l'Hôpital Saint-Jean. (Pas moins d'une quarantaine de personnes est venue au rendez-vous.)
- Travaux au four de Palmeysou : - démolition toiture, voûte, murs ... - déblayage des gravats - tri des lauzes, pierres, sable ... - reconstruction muret en pierres sèches – reconstruction murs et bouche du four. (une vingtaine de personnes a répondu présent, pour quelques heures, une journée, ou toute une semaine)
- Visite safranière de Pierre et Chantal Lepont, à Caniac du Causse, puis participation au tri du Safran, à Sauliac sur Célé (sur invitation de Christian Agrech).
- Visite de l'atelier de Chantal Jean, maître verrier à Rocamadour.
- Participation au Marché gourmand de L' Hôpital Saint-Jean, vente de merveilles.
- Concert de Gospel, par le groupe Altichœur, à l'église de l'Hôpital Saint-Jean, qui a remporté un vif succès.
- Restauration des vitraux de l'église de l'hôpital st jean par Chantal Jean, maître verrier

La présidente expose les démarches effectuées pour les demandes de subventions nécessaires à la réhabilitation du petit patrimoine pour la restauration du four de Palmeysou. Les subventions demandées au département et à CAUVALDOR ont été refusées, malgré un dossier complet et argumenté.

La réponse du département du Lot a été que le projet manquait de visibilité et d'envergure, quant à Cauvaldor, ils nous proposent de le représenter l'an prochain. N'ayant pas de subvention du département nous n'avons pu demander de subvention à la région.

Devant ces refus, le conseil municipal de la commune Cressensac-Sarrazac a voté une subvention de 2500€ dans un premier temps et s'engage pour la suite de la restauration.

Le trésorier adjoint présente le bilan financier au 23 août 2019.
Avec l'investissement pour la première tranche de la restauration du four de Palmeysou le bilan présente un déficit par rapport à l'an dernier. Les avoirs de l'Association au 23 août 2019 sont de 9 406,93 €
L'Association compte 80 adhérents au 23 août 2019 .

La présidente indique que n'ayant reçu aucune candidature pour le conseil d'administration, le conseil existant reste en l'état.

Présentation des projets et activités :

- Développer la protection du patrimoine rural.
- Réhabiliter la fontaine de Branty.
- Nettoyer la fontaine de La Babourie.
- Peinture portes de l'église de l'Hôpital Saint-Jean.
- Nettoyage du socle de la croix (place du Moulin d'Antoine).
- Nettoyage des chemins de randonnées.
- Deuxième tranche de la restauration du four de Palmeysou, le 13 septembre, et, du 16 au 20 septembre.
- Reconstruction d'un muret en pierres sèches attenant au four.
- Journées du patrimoine : les 21 et 22 septembre 2019, découverte du four de Palmeysou et présentation du Moulin d'Antoine.

La présidente remercie le bureau et le CA, les généreux donateurs, les bénévoles et tous les adhérents.

La question est posée, sur l'incidence de la nouvelle commune sur l'association. La Présidente répond qu'elle entretient de très bons rapports avec le président du patrimoine de Cressensac, mais qu'il n'est pas question de regroupement pour l'instant.

La Présidente clôture la séance à 19 h 30.
Un pot sera servi à l'issue.

La Présidente
Anne-Marie Franco

La secrétaire
Annick Nocaudie